

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Droits humains, libertés (France) > Politiques sécuritaires (France) > **Déclaration unitaire contre les mesures autoritaires du gouvernement (...)**

# **Déclaration unitaire contre les mesures autoritaires du gouvernement Macron-Philippe**

dimanche 24 mars 2019, par [Collectif / Signatures multiples](#) (Date de rédaction antérieure : 22 mars 2019).

**Un nouveau seuil a été franchi dans la dérive autoritaire du gouvernement. Après l'inscription de l'état d'urgence dans le droit commun, l'adoption du projet de loi « anti-manifestant·e·s » qui accroît les mesures liberticides vis-à-vis des manifestant·e·s et des Gilets Jaunes, nous apprenons que l'exécutif souhaite mobiliser les militaires de l'opération Sentinelle pour intervenir face aux mobilisations sociales.**

Un État de droit, une démocratie, la République ne sauraient accepter que l'armée se retrouve face au peuple, comme s'il était un ennemi, comme si la guerre civile était déclarée.

L'ONU a déjà mis en garde la France, pays de la déclaration des Droits de l'Homme, pour ses manquements à ses engagements pour les libertés fondamentales. Beaucoup connaissent l'aggravation de cette situation depuis longtemps, que ce soient les migrant·e·s, les quartiers populaires, qui ont été le champ d'expérimentation d'un maintien de l'ordre souvent en dehors des principes de l'État de droit. La situation prend cependant une gravité inédite. La pénalisation du mouvement social, écologiste et syndical, le mépris au regard des contre-pouvoirs, est une façon d'empêcher tout dialogue, toute issue positive aux crises de notre époque.

Face aux destructions de bâtiments ou autres actes de violence, le gouvernement ne doit pas jouer aux pompiers pyromanes mais faire preuve de responsabilité. Il est temps de penser les conditions de la désescalade. Pour cesser de nourrir la tension, l'État a le devoir d'en finir avec les provocations et le recours à un arsenal sécuritaire aussi exponentiel qu'inefficace, comme il le fait depuis des semaines vis-à-vis des gilets jaunes. Il est intolérable que des armes dangereuses, dont nous réclamons l'interdiction, aient tant blessé, estropié de manifestant·e·s. Le bilan est déjà tragique et historique. Le droit fondamental de manifester se trouve maintenant clairement menacé. Nous refusons cette menace, y compris dès le samedi 23 mars.

La baisse des tensions que nous souhaitons suppose également que les pouvoirs publics répondent concrètement aux aspirations qui s'expriment largement dans le pays pour la justice sociale, pour une vie digne pour chacune et chacun, pour la lutte contre le mortifère réchauffement climatique.

Nous appelons toutes les forces vives progressistes du pays, attachées aux libertés publiques, à faire cause commune pour que le gouvernement change de ton et de réponse, pour que la démocratie ne soit pas bafouée mais renforcée, pour le retrait de la loi anti manifestants, et l'annulation des mesures liberticides annoncées ce lundi 18 mars par le Premier ministre.

Nous prenons date en ce jour pour une nouvelle réunion plus large encore jeudi 28 mars afin d'y prendre ensemble des initiatives.

ANV-COP 21 ;  
ATTAC ;  
Comité Justice pour Adama ;  
Coopérative Ecologie Sociale ;  
Le DAL ;  
EELV ;  
Ensemble ;  
Génération.s ;  
L'Humanité ;  
L'UNEF ;  
L'Union Nationale Lycéenne ;  
La Chapelle Debout ;  
La France insoumise ;  
La FSU ;  
Le groupe parlementaire de la Gauche démocrate et Républicaine ; Le groupe parlementaire de la France Insoumise ;  
Le Mouvement National Lycéen ;  
Le Parti Communiste Français ;  
Le Nouveau Parti Anticapitaliste ;  
Le Parti communiste des ouvriers de France ;  
Le Parti de Gauche ;  
Le Parti Ouvrier indépendant ;  
Le Parti Ouvrier indépendant démocratique ;  
Le SNES ;  
Le Syndicat de la Magistrature ;  
Le Syndicat des avocats de France ;  
Regards ;  
Solidaires ;  
Sud Postes 92 ;  
Union Syndicale Solidaires ;

Jean-Félix Acquaviva, Député de Corse ; Taha Bouhafs, Journaliste ; Paul André Colombani, Député de Corse ; Jean-Luc Laurent, Maire du Kremlin-Bicêtre, coordinateur de GRS ; Marie-Noëlle Lienemann, Sénatrice ; Bénédicte Monville, Conseillère régionale d'Ile-de-France ; Jean-Marc Salmon, chercheur

---

## **P.-S.**

- Créé le Vendredi 22 mars 2019, mise à jour Vendredi 22 mars 2019, 19:40 :

<https://npa2009.org/actualite/politique/declaration-unitaire-contre-les-mesures-autoritaires-du-gouvernement-macron>

**Face aux urgences, contribuez au fonds permanent de solidarité Asie d'ESSF - Même les « petits » dons comptent !**

C'est l'heure de notre appel annuel à la solidarité financière pour abonder le fonds permanent d'ESSF. Nous avons pour l'essentiel utilisé notre budget 2019 et devons préparer l'année 2020.

Depuis douze ans, notre association développe des activités solidaires en Asie. Déjà désastreuse, la situation va encore s'aggraver. Une nouvelle étude vient notamment d'être publiée, le 29 octobre, dans *Nature Communications*, selon laquelle l'élévation du niveau des mers fera trois fois plus de victimes que prévu - avant tout en Asie orientale ! [\[1\]](#).

Pour faire face à des échéances toujours plus pressantes, **l'un de nos objectifs est aujourd'hui d'augmenter le nombre des donatrices et donateurs, en soulignant le fait qu'il n'y a pas de « trop petits » dons**. Le nombre de donatrices et donateurs est politiquement important : il est une mesure de solidarité, un encouragement bienvenu - et l'effet cumulatif des « petits » dons est financièrement significatif.

Si vous pouvez contribuer des sommes importantes, tant mieux ! Mais ne renoncez pas à abonder le fonds de solidarité parce que vous jugeriez le montant de votre contribution trop insignifiant. Dix fois 50 € font 500 €, soit un « module de base » pour notre budget. Dix fois 100 € font 1000 €, soit un transfert financier standard.

Notre association fonctionne sans aucune forme de rémunération, sur une base entièrement militante. Ainsi, **100% des dons reçus sont transférés à leurs destinataires**. Les frais liés à ces transferts sont surtout bancaires et réduits au minimum (moins de 5%).

Nos campagnes peuvent être ponctuelles, mais aussi permanentes comme dans le cas du Bangladesh, de l'Indonésie, du Pakistan et des Philippines. Nous « n'exportons » pas nos propres projets. Nous aidons des mouvements à répondre aux urgences humanitaires, sociales et démocratiques à partir de leur implication sur le terrain et de leur propre perception des priorités. Il s'agit notamment de la coalition d'associations MiHands, basée à Mindanao, dans le sud des Philippines, du mouvement « Femmes libres » en Indonésie, des associations paysannes BKF-BKS au Bangladesh et d'un réseau d'organisations populaires au Pakistan.

Les conditions dans lesquelles nos partenaires agissent sont de plus en plus difficiles : loi martiale à Mindanao, très grande violence des rapports sociaux au Bangladesh, montée en puissance d'un islamisme agressif en Indonésie (ciblant en particulier les femmes et LGBT+), feux croisés des services spéciaux et des fondamentalistes au Pakistan... Nous devons donc tenir pleinement en compte la question de la sécurité de nos partenaires.

A la radicalisation autoritaire des régimes politiques, ajoutons les répercussions régionales du conflit entre les Etats-Unis et la Chine et les effets dévastateurs d'une crise écologique multiforme (dont le réchauffement climatique n'est qu'une facette) qui attise bien des conflits sociaux, avec notamment les grands possédants.

Pour abonder le fonds permanent de solidarité d'ESSF, nous avons besoin de votre aide, que ce soit sous forme de dons ponctuels ou de virements périodiques.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux ont contribué à la solidarité- ainsi que toutes celles et tous ceux qui nous le feront à l'avenir...

**Pierre Rousset et Adam Novak**  
ESSF, 31 octobre 2019

*Rappelons qu'ESSF ne reçoit aucune subvention.*

---

## **Pour envoyer des dons**

### **Chèques**

Les chèques en euros seulement et payables en France à l'ordre d'ESSF doivent être envoyés à :  
ESSF  
2, rue Richard-Lenoir  
93100 Montreuil  
France

### **Banque :**

Crédit lyonnais  
Agence de la Croix-de-Chavaux (00525)  
10 boulevard Chanzy  
93100 Montreuil  
France  
ESSF, compte n° 445757C

### **Références bancaires nationales (RIB) :**

Banque : 30002  
Indicatif : 00525  
N° de compte : 0000445757C  
Clé : 12  
Compte au nom de : ESSF

### **Coordonnées bancaires internationales :**

IBAN : FR85 3000 2005 2500 0044 5757 C12  
BIC / SWIFT : CRLYFRPP  
Compte au nom de : ESSF

**Paypal** : vous pouvez aussi transférer vos dons via Paypal (voir la commande placée en haut [à droite de la page d'accueil](#))

**HelloAsso** : vous pouvez aussi transférer vos dons via HelloAsso (voir la commande placée en haut à droite de la page d'accueil) :

<https://www.helloasso.com/associations/europe-solidaire-sans-frontieres/formulaires/1/widget>

*En France, ces dons donnent droit à des déductions d'impôt. Il nous faut votre adresse pour vous envoyer un reçu fiscal (adresse en général indiquée sur les chèques).*

Nous vous tenons régulièrement informés via notre site de la situation et de l'utilisation du fonds de solidarité.

---

## **Notes**

[1] Voir le dossier sur ESSF (article 51018), [L'élévation du niveau des mers fera trois fois plus de victimes que prévu, particulièrement en Asie](http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article51018) :  
<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article51018>